

Communiqué de presse – Le 28 septembre 2021 à Bobigny

Parisculteurs 4 : deux sites lauréats pour le Département de la Seine-Saint-Denis

Ce mardi 28 septembre 2021 ont été annoncé.e.s les lauréat.e.s de la quatrième saison de l'appel à projets Parisculteurs, en présence d'Audrey PULVAR, Adjointe à la maire de Paris en charge de l'alimentation durable, de l'agriculture et des circuits courts, et de Belaïde BEDREDDINE, Vice-président du Département de la Seine-Saint-Denis en charge de l'écologie urbaine. Parmi les sites retenus, deux ont été proposés par le Département de la Seine-Saint-Denis, à Sevrans et Saint-Denis.

Initié en 2016 par la ville de Paris, Parisculteurs est un appel à projets visant à mettre des terrains à disposition des agriculteur.rice.s, jardinier.e.s, paysagistes, entrepreneur.euse.s, acteurs associatifs et architectes pour y développer des projets d'agriculture urbaine et ainsi continuer de cultiver la nature en ville.

Deux projets lauréats à Sevrans et Saint-Denis sur des parcelles départementales

Fort de son histoire agricole et d'une volonté collective de donner une place plus importante à la nature en ville, le Département de la Seine-Saint-Denis a souhaité s'associer à cette 4^{ème} édition, après avoir participé pour la première fois en 2019. Une première participation qui avaient permis de développer le projet de floriculture des « Murs à Fleurs » à Montreuil, et celui de ferme urbaine de « La Sauge », à Aubervilliers.

Cette année, 2 projets présentés par le Département ont également été retenus, pour une surface totale de plus d'un hectare :

- **Sevrans** : un terrain de 10 000 m² à proximité directe du parc de la Poudrerie et du canal de l'Ourcq. Deux maraîchères s'associent pour créer « la Ferme de Sevrans » afin de proposer des aliments biologiques et accessibles à la population. Légumes, plantes aromatiques et médicinales ainsi que des petits fruits seront vendus en paniers directement sur la ferme aux habitant.e.s ou auprès des commerçants locaux.
- **Saint-Denis** : un terrain de 1 200m², co-détenu avec la Ville de Paris, aux abords du canal Saint-Denis. Ce projet porté par le réseau d'entrepreneur.euse.s « Instant Culture » permettra de créer une micro-ferme aromatique visant à la fois à produire des aromates et à accueillir les riverain.e.s avec une programmation culturelle riche. Le projet porte également l'ambition de former des publics spécialisés (écoles, entreprises) et de favoriser l'insertion professionnelle des personnes éloignées de l'emploi.

Deux autres projets lauréats en Seine-Saint-Denis

Ont été également retenus cette année en Seine-Saint-Denis le projet « Semeur of love - Wesh Grow » pour la création d'une ferme d'herbes aromatiques à **Saint-Ouen** sur une parcelle co-détenue par la RATP, Sequano et la ville de Saint-Ouen, et le projet « Champerché » à **Epinay-sur-Seine** qui vise à mettre en place une ferme hydroponique de fruits, légumes et aromates sur une parcelle de la SNCF.

[Retrouvez toutes les informations concernant la saison 4 de Parisculteurs sur https://www.parisculteurs.paris](https://www.parisculteurs.paris)

« La quatrième édition de Parisculteurs est une belle opportunité pour notre département de poursuivre la dynamique que nous avons engagée depuis plusieurs années avec Belaïde Bedreddine, Vice-président en charge de l'écologie urbaine, afin d'enraciner durablement l'agriculture urbaine en Seine-Saint-Denis. Face aux dérèglements climatiques et environnementaux dont les territoires les plus défavorisés sont toujours les premières victimes, nous avons là une solution très concrète pour l'amélioration des conditions de vie des habitantes et des habitants de la Seine-Saint-Denis en matière d'alimentation, de développement de la nature en ville et de création d'emplois locaux. »

Stéphane TROUSSEL, Président du Département de la Seine-Saint-Denis

Contact presse

Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis
Grégoire Larrieu - 06 35 84 13 82 – glarrieu@seinesaintdenis.fr